



RESSOURCES ET CARRIÈRES

Bilan de compétences REFERENCE HANDICAP

20 heures en face à face



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification Qualiopi a été
délivrée au titre des catégories
d'action suivantes :

Actions de formation
Bilans de compétences

Conformité au code du travail Art. L6313-4, R.6313-4 à R.6313-7, Décret n°2018-1330 du 28/12/2018

Organisme de formation Ressources et Carrières, enregistré sous le N° 11 75 38169 75
auprès de la Direccte - Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

« Centre de bilan de compétences habilité ANFH »



Ressources et Carrières répond aux exigences du Décret Qualité

BC_REF_HANDI_BROCHURE-V2.3_22.11.21

01 48 78 82 20
25 boulevard des italiens, 75002 Paris
contact@ressourcesetcARRIERES.com

Siret 413 971 672 00048 – RCS Paris
APE 7022Z – TVA FR69413971672
Sarl au capital de 18000 euros



BILAN DE COMPETENCES REFERENCE HANDICAP

Spécificités de ce bilan :

- Une démarche complète qui **intègre de bout en bout la situation de santé du bénéficiaire** pour aboutir à l'élaboration d'un **projet professionnel réaliste et compatible**, avec le cas échéant un **projet de formation**.
- Un bilan mené par un **consultant-expert** formé à l'**accompagnement de personnes en situation de handicap**, qui apporte son expertise sur les différents dispositifs et **solutions financières**.
- Des entretiens individuels menés **en face à face par le même consultant**, du rendez-vous préalable jusqu'à la fin du bilan.

Bénéficiaires :

- Tout salarié des secteurs privé et public confronté à une problématique de santé, avec risque éventuel d'inaptitude.
- Personne en situation de handicap (déficience visuelle, auditive, motrice (dont les troubles musculo-squelettiques), psychique (stabilisé), maladies chroniques, certains troubles cognitifs).

Durée et modalités :

- **Un 1^{re} rendez-vous préalable, gratuit** et sans engagement, pour rencontrer son consultant, mieux comprendre la démarche, clarifier ses attentes, évaluer les modules nécessaires et les enveloppes mobilisables.
- Un bilan mené sur une durée de 9 à 17 semaines, avec un travail personnel d'intersession au minimum de 2 heures entre 2 rendez-vous (formalisation, recherche documentaire, enquête terrain, rencontre de professionnels...).
- **Des rendez-vous en présentiel** dans des bureaux conviviaux au cœur de Paris, **ou à distance** selon les souhaits et contraintes du bénéficiaire.

Objectifs :

- Maintenir dans l'emploi ou accompagner l'évolution professionnelle du bénéficiaire en situation de handicap, ou rencontrant des difficultés de santé susceptibles d'impacter son activité.
- Explorer des potentialités professionnelles réalistes, réalisables, et adaptées à sa situation pour la suite de son parcours, en faisant le point sur ses compétences, ses aspirations, ses moteurs et ses freins de santé.
- Renforcer son employabilité pour la suite de sa carrière.

Méthodologie :

ÉTAPE 1 : Phase préliminaire

- *Présentation de la méthodologie, analyse de la demande et du besoin du bénéficiaire.*
- *Diagnostic de sa situation globale (professionnelle, socio-économique, familiale et de santé), identification de ses besoins, ressources et freins, et détermination du format le plus adapté.*





- Fixation des objectifs de l'accompagnement et définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

ÉTAPE 2 : Phase d'investigation et de confrontation

Tests d'intérêts, de valeurs et/ou inventaire de personnalité :

- Débriefing des tests et inventaire de personnalité ©GOLDEN ou ©MBTI, pour une meilleure connaissance de son mode de fonctionnement et de ses atouts.
- Approfondissement des pistes d'intérêts identifiées, en tenant compte des freins de santé ou du handicap.

Analyse de parcours et inventaire des compétences :

- Analyse des choix professionnels du bénéficiaire, des postes occupés en termes de missions, résultats, motivation, évolution.
- Inventaire de ses formations initiales et continues.
- Réappropriation de ses principales réalisations professionnelles et des moments clés de son parcours.
- Identification des savoirs théoriques, des capacités liées aux emplois exercés, des compétences « métiers » (hard skills) et « humaines » (soft skills).
- Évaluation de ses capacités actuelles au regard de ses freins de santé.
- Analyse des compétences transférables et celles « à consolider ».

Élaboration de projet

- Élaboration d'un projet réaliste, validé par les tests de personnalité et d'orientation, l'enquête « métiers » les interviews de professionnels si besoin, en cohérence avec la situation globale du bénéficiaire.
- Ce projet vise le maintien en emploi du bénéficiaire, avec un aménagement éventuel de poste intégrant ses restrictions et aptitudes, ou l'orientation vers un autre poste nécessitant ou non une formation.
- Accompagnement le cas échéant sur un projet de reclassement interne ou externe, en fonction de sa situation de santé.
- Accompagnement le cas échéant dans la recherche de formation compatible avec le projet et l'état de santé du bénéficiaire.

ÉTAPE 3 : Phase de conclusion

- Rédaction d'un plan d'action avec dates d'échéances.
- Remise du document de synthèse élaboré conjointement avec le bénéficiaire.
- Apport sur les acteurs et dispositifs mobilisables sur les questions de santé-handicap et d'emploi-formation, avec le cas échéant une orientation vers les démarches administratives pertinentes.



- *Conseils pour valoriser sa candidature dans le cadre de l'OETH, pour des documents de communication adaptés.*

Un entretien de suivi est proposé à six mois, pour faire le point sur la mise en œuvre du projet et l'ajuster si besoin.

Méthodes et outils :

- **Entretiens individuels approfondis** pour faire émerger les aspirations, aptitudes et potentiels du bénéficiaire.
- **Inventaire de personnalité** (©GOLDEN ou ©MBTI), pour une réflexion sur ses choix professionnels au regard de son mode de fonctionnement.
- Tests et outils complémentaires (**génogramme, TRICAM, SOSIE...**), pour approfondir ses centres d'intérêts et valeurs.
- **Grille de lecture** pour tirer le « *fil rouge* » de son *histoire professionnelle présente et future*.

Lieu des RV :

Si présentiel : Ressources et Carrières, 25 boulevard des Italiens, Paris 2 - www.ressourcesetcarrieres.com
Accès M° Opéra (lignes 3, 8 et 7), Chaussée d'Antin (lignes 7 et 9) – RER A Auber, RER E Haussmann St Lazare.

Tarif et financements :

Pour un bilan de 20 heures :

- *financé par le bénéficiaire : 125€ HT / heures, soit un total de 2 500€ HT (+ TVA)*
- *financé par la structure : 135€ HT / heures, soit un total de 2 700€ HT (+ TVA)*
prix hors TVA sur justificatif, pour le bénéficiaire en recherche d'emploi.

Financements possibles : CPF, Plan de Développement des Compétences, budget handicap de l'employeur, FIPHFP, Pole Emploi, AIF (Pole Emploi), financement personnel ...

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller sur l'optimisation de la prise en charge et vous accompagner dans le montage du dossier : **01 48 78 82 20 – contact@ressourcesetcarrieres.com**

Contact :

Accueil 01 48 78 82 20 contact@ressourcesetcarrieres.com

